



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Faculté de Santé
Affaire suivie par :

Sébastien BOYER
Directeur des services administratifs

UNIVERSITÉ DE TOULOUSE
Faculté de santé

COMPTE RENDU
DU CONSEIL PLENIER et du SENAT
JEUDI 22 MAI 2025 à 14h30

En visio-conférence :

Etaient présents :

Philippe POMAR, Sébastien BOYER, Isabelle ADER, Christine AMIEL, Michel ATTIOGBE, Marie-Pierre BADUEL, Laurent BALARDY, Elie BOUZEID, Alessandra BURA-RIVIERE, Didier CARRIE, Daniel CUSSAC, Marlene RASOTTO, Sandrine CAVALIE, Etienne CHATELUT, Monique COURTADE-SAIDI, Valérie CRISTOFOLI, Anne -Marie COMBES, Nicolas FABRE, Frédérique FALLONE, David GASQ, Safouane HAMDI, Marine MICHELET, Aicha EL-MOUHMOUH, Thomas GEERAERTS, Antoine LACOMBE, Frédéric LEMAGNER, Laurent MARTY, Christophe PASQUIER, Olivier PANATIER, Bruno PAYRE, Gilles PEZET, Brigitte SALLERIN, Paul SONGUE, Sophie SIXOU, Laurence SOLA, Charlotte ROUZAUD-LABORDE, Charlotte VAYSSE, Ivan TACK, Gilles de BERRANGER, Laurence SOLA, Pierre ESCALIER

Etaient excusés :

Jean François ARNAL, Julien BESCH CARRIERE, Natacha DEPORTE, Alain DESBOUCHAGES, Sophie CARRAU, Thierry GESSION, Sara LAURENCIN-DALICIEUX, Jean-François LEFEBVRE, Sandrine MALOTAUX, Camille NEU-FABER, Marie PENARY, Adeline PICOT, Pierre Pascal POULET, Norbert TELMON, Frédéric VAYSSE, Sophie CAZALBOU, Paul FELIX, Aurélien HOSTALRICH, Camille LE GAEC, Julie COY, Sabine CRESTANI, Sarah COUSTY, Blanche DE BOISSEZON, Nicolas DELCOURT, Mia DOLE, Serge GOUTCHTAT, José Estéban MARRERO MARDONE, Paul MONSARRAT, Nathalie MOREAU, Fabrice MUSCARL, Enzo PELISSOU, Jeanne ROCHELLE, Sophie SERONIE-VIVIEN, Adam WALTERS, Stéphane OUSTRIC, Denis PIERRON

1. INFORMATIONS DU DOYEN

1.1 Organisation des examens

- Mise en œuvre simultanée des ECOS (examens cliniques objectifs structurés) dans 33 facultés.
 - Forte mobilisation des personnels administratifs, techniques, pédagogiques et de la division du numérique.

- Incident lié aux grèves : difficultés de transport pour les enseignants toulousains en raison de perturbations ferroviaires.
- Session du parcours avec accès santé spécifique (PASS) pour 40 à 50 candidats.
 - Harmonisation des notes entre 22 LAS, entraînant des variations (housse ou baisse des notes).
 - Le jury reste souverain, maintenant une sélection stricte malgré les recours et incompréhensions.
- Perspectives de refonte du PASS dans les prochaines années pour adapter la sélection à la capacité d'accueil des facultés et des stages hospitaliers.

1.2 Révision des effectifs 2025 et auditions 2026

- Révision 2025 :
 - Attribution de 24 postes à l'échelle de la Faculté. Quelques difficultés signalées notamment pour un poste en neurologie
 - Création de postes dédiés : un maître de conférences en médecine générale, un poste en sciences paramédicales (maïeutique), pyramidage pour pharmacie, un poste PUPH en odontologie.
- Révision 2026 :
 - Auditions en cours.
 - Obligation pour certains candidats de valider leur HDR (date fixée au 13 juin pour un candidat).

Proposition d'une commission de suivi pour monitorer les candidats et prévenir les dossiers incomplets

2. APPROBATION du COMPTE RENDU du CONSEIL du 29 avril 2025

Le compte rendu du 29 avril n'étant pas totalement finalisé, il sera approuvé au prochain conseil.

3. VIE INSTITUTIONNELLE

3.1 : Don d'une œuvre par Pascale GADON-GONZALEZ (exposition Symbiose)

- Collaboration artistique entre Pascal Gadon (photographe spécialisé dans les lichens) et la plateforme de microscopie électronique du CMEAB.
 - Réalisation d'images en microscopie électronique, fusionnées avec des éléments naturels (forêt, paysage) et colorisées artistiquement.
 - Exposition du 7 novembre au 20 décembre sur 4 sites, ayant rencontré un vif succès public.
- Don de l'œuvre à la faculté, renforçant la visibilité des interactions entre sciences, haute technologie et art.
- Mise en place d'un dispositif permanent pour exposer des œuvres institutionnelles.

3.2 : Présentation du référent laïcité de l'Université et ses missions (S. CAZALBOU, L. SOLA)

- Présentation des fondements juridiques :

- Article 10 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen et article premier de la Constitution du 4 octobre 1958.
- Trois piliers : liberté religieuse, neutralité de l'État, respect du pluralisme.
- Application aux agents publics :
 - Interdiction de manifester des opinions religieuses dans l'exercice des fonctions.
 - Rappel des sanctions disciplinaires en cas de non-respect.
- Différences pour les étudiants :
 - Les étudiants, usagers du service public, disposent d'une certaine liberté d'expression sous réserve de ne pas troubler l'ordre public.
- Cas pratiques et exemples :
 - Discussions sur le port du voile, des signes religieux ou ostentatoires, équilibre entre expression personnelle et neutralité.
- Ressources complémentaires :
 - Rapport annuel d'activité, module de formation sur Mentor, FAQ et guide de la laïcité.

3.3 : Enquête du Service Commun de Documentation auprès des enseignants (L. MARTY, F. ROSIER)

- Étude quantitative et qualitative sur les pratiques informationnelles des étudiants et enseignants.
 - 82 % des étudiants s'informent principalement via Internet (consultation de vidéos en ligne).
 - Faible connaissance et utilisation des ressources institutionnelles malgré un budget conséquent (~2 millions d'euros).
- Résultats notables :
 - Usage limité des ressources recommandées (ex : la plateforme Joe, peu connue malgré un abonnement coûteux).
 - Différences de pratiques entre enseignants de santé et enseignants généraux.
- Recommandations :
 - Améliorer la communication sur les ressources pédagogiques.
 - Accroître l'implication des enseignants dans le choix et la valorisation des outils documentaires.
 - Organiser des séances d'information et de formation (visios, webinaires).

4. FORMATION ET VIE ETUDIANTE

4.1 : Présentation du schéma directeur de la vie étudiante (G. De BERANGER)

- Document stratégique élaboré collectivement pour :
 - Clarifier et définir les priorités en matière de vie étudiante.
 - Améliorer le cadre et la réussite des étudiants.
- Processus de conception :
 - Enquête auprès de l'ensemble des étudiants (février 2024).
 - 18 groupes de travail réunissant services, associations étudiantes et partenaires extérieurs.

- Validation progressive : points d'étape, rédaction, vote en comité de pilotage et CA.
- Thématiques principales et projets associés :
 - Accueil et conditions de vie (kit d'accueil, sorties régionales, restauration).
 - Vie associative et campus (application mobile agenda, conciergerie intégrée à un centre solidaire).
 - Mobilité internationale (événement de promotion, cartes interactives, fiches pays).
 - Transition écologique et insertion professionnelle (sensibilisation à l'entrepreneuriat, webinaires inter-universitaires pour stages à l'étranger).
- Coordination et gestion :
 - Pilotage conjoint entre acteurs politiques et administratifs (vice-président vie étudiante, DGSA, chargés de projet).

4.2 : Campagne d'habilitation des DU, DIU, AEU de la Faculté (I. TACK, A.M. COMBES, SUDPC2S)

- Bilan de la campagne précédente :
 - 188 DU proposés (médecine, pharmacie, maïeutique, paramédical).
 - 138 formations ouvertes, près de 2600 étudiants, progression de 17 %.
- Processus de certification et d'évaluation :
 - Maquettes analysées et suivies par l'équipe SUDPC2S.
 - Amélioration des évaluations à chaud et optimisation du parcours stagiaire.
- Évolutions :
 - Réhabilitations régulières (tous les 4 ans) pour actualiser contenu et critères qualité.
 - Modifications des DU (changement de responsable, ajustement des heures et tarifs, nouveaux critères qualité).
- Nouvelles créations :
 - DU « Bases de l'intelligence artificielle en santé », DU « Immunologie et biothérapie », DU « Médecine humanité – réaction internationale pour gestion des catastrophes », et autres formations spécialisées.
- Fermetures et réajustements :
 - Fermetures pour obsolescence ou changements stratégiques (ex : formations en vaccination, formation des formateurs en simulation).

5. POINT DU COMITE PEDAGOGIQUE (F. MUSCARI)

Monsieur Muscari n'ayant pu se libérer du fait de contraintes de service hospitalier, ce point est reporté au prochain conseil.

6. QUESTIONS DIVERSES

- Attribution de bourses de mobilité étudiante au mérite :
 - Validation d'un montant pour les étudiants non bénéficiaires de bourse sur critères sociaux.
 - Discussions sur la pérennisation d'une ligne budgétaire départementale dédiée.

- Logiciel d'infographie (BIORENDER) :
 - Proposition d'un abonnement collectif avantageux pour la faculté de santé (170 € par abonnement).
- Modalités d'accès (PASS, LAS, syllabus) :
 - Pas de modification majeure cette année, adaptations lors de la précédente révision.
 - Prévisions d'une réforme de l'entrée aux études de santé (voie d'entrée unique envisagée).
- Calendrier et organisation :
 - Conseil restreint prévu le 26 juin pour la révision des effectifs 2025 et la titularisation des maîtres de conférences (1er septembre 2024).
 - Organisation de conseils complémentaires pour divers points (PASS, bourses, modalités d'accès).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée

Prochaines dispositions

[] Mettre en place une commission de suivi pour assurer la conformité des dossiers de candidats, notamment pour le passage HDR.

[] Renforcer la communication et la promotion des ressources pédagogiques institutionnelles auprès des enseignants et étudiants.

[] Organiser des entretiens qualitatifs auprès des enseignants pour approfondir les résultats de l'enquête SCD.

[] Valider et diffuser le schéma directeur de la vie étudiante et ses projets associés.

[] Suivre l'habilitation des DU : validation des maquettes, réhabilitation des formations, mise à jour des critères qualité.

[] Diffuser l'offre d'abonnement au logiciel BIORENDER [] Organiser un comité pilote pour la pérennisation des bourses de mobilité au mérite.

[] Préparer le Conseil restreint du 26 juin pour traiter la révision des effectifs 2025 et la titularisation.



